



TERRITOIRES

APPEL A PROJET

ACQUISITION ET REHABILITATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER 72 RUE DU CHATEAU DU ROI CAHORS

POUVOIR ADJUDICATEUR

TERRITOIRES (SEM 19)
10, avenue général Leclerc BP 80005 – 19101 BRIVE LA GAILLARDE CEDEX
Tél : 05 55 23 64 06

OBJET DE LA CONSULTATION

Appel d'offres pour l'acquisition et la réhabilitation de l'ensemble immobilier
Adresse : 72 Rue du Château du Roi à CAHORS
ILOT 55 PARCELLE CD 174

Pour le lot, le bien immobilier s'entend en l'état.

La Ville de Cahors souhaite renforcer l'attractivité économique de son centre et, notamment de son cœur historique en valorisant son patrimoine bâti et commercial.

Possédant un foncier dans le périmètre du secteur sauvegardé qui n'a plus vocation à rester dans le patrimoine public, cette dernière le propose aux investisseurs privés, conjuguant ainsi impulsion publique et initiatives privées.

Il ne s'agit pas là d'une simple acquisition mais bien de porter parallèlement un projet de réhabilitation d'un bâti certes dégradé mais a forte valeur patrimoniale de manière à lui donner une seconde vie.

L'opération devra privilégier la mise en valeur architecturale de la construction et de ses usages. Elle apportera une dynamique au quartier et à son activité commerciale.

Le projet devra impérativement respecter les règlements d'urbanisme, à savoir le règlement du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du secteur sauvegardé (PSMV).

PROGRAMME :

- Le rez-de-chaussée devra accueillir une activité marchande conformément au règlement du PSMV impliquant ainsi la restitution des grandes arcades en façade et la suppression des logements intégrés sous ces dites arcades.
- Les étages accueilleront des logements.
La création de logements familiaux sera privilégiée.
La performance énergétique du bâtiment et le confort de l'habitant seront recherchés.

CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

La consultation s'adresse à des investisseurs ou groupement d'investisseurs, futurs propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.

Le candidat devra s'adjoindre les compétences d'un maître d'œuvre pour la mise au point du projet d'aménagement.

OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Cette procédure est organisée et suivie pour le compte de la ville de Cahors par :

Territoires (SEM 19) - Immeuble Caviolle - CAHORS

Affaire suivie par Laure REYGNER

laure.reygner@territoires19.fr

Tél. 06 48 58 65 39

La demande de retrait de dossier sera à effectuer par courrier ou par email auprès de Territoires.

Le cahier des charges, également consultable sur le site : www.territoires19.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le lundi 10 octobre 2016 à 12h